

Communiqué de presse

Les Cantons de Neuchâtel et du Jura décident de mettre sur pied en commun un programme de dépistage systématique du cancer du côlon, début 2018, destiné à leur population à partir de 50 ans

Les Cantons du Jura et de Neuchâtel unissent leurs efforts pour dépister le cancer du côlon, qui tue en Suisse chaque année environ 1'600 personnes. Une étude de faisabilité sur la mise en place d'un programme de dépistage systématique de ce cancer a été menée. Sur la base des travaux réalisés, l'Assemblée générale de l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE a approuvé, courant juin, le mandat confié par les cantons du Jura et de Neuchâtel, par leurs chefs de département de la santé respectifs, pour promouvoir, organiser, gérer et mener à bien un programme commun de dépistage du cancer du côlon. Afin d'assurer pleinement le succès de la démarche, un comité de pilotage vient d'être constitué. Il est composé de représentants des professionnels de la santé concernés et a pour mission d'accompagner la mise en route du programme de dépistage, dont le démarrage est attendu début 2018.

Le cancer du côlon est la troisième cause de décès par cancer en Suisse. 4'000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, ce qui en fait le troisième cancer le plus fréquent chez les hommes (après ceux de la prostate et du poumon) et le deuxième chez les femmes (après le cancer du sein). À ses débuts, le cancer du côlon n'entraîne généralement aucun symptôme. Sa découverte est fréquemment tardive, à des stades déjà très évolués. Trois quarts des cas de cancer du côlon surviennent chez des personnes exemptes de facteur de risque particulier. Réaliser un test de dépistage permet de traiter la maladie diagnostiquée de manière précoce, suggérant de très bonnes chances de guérison.

Fonctionnement et avantages du modèle retenu

Le modèle de dépistage retenu pour les Cantons de Neuchâtel et du Jura repose sur la collaboration active entre tous les professionnels de santé concernés. Il s'appuie sur l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE pour les aspects logistique et communicationnels, afin de garantir la mise sur pied d'un programme de dépistage systématique. Il entend inviter la population cible – hommes et femmes âgés de 50 à 69 ans – à réaliser tous les deux ans un test immunologique de recherche de sang occulte dans les selles appelé FIT (*Fecal immunological test*), avec consultation d'inclusion, suivi d'une coloscopie en cas de résultat positif. Les invitations à participer à ce programme adressées à la population se déploieront sur une durée de deux à quatre ans. Le Département fédéral de l'intérieur vient de donner son aval à l'exonération de la franchise pour les prestations médicales qui seront données dans le cadre du programme de dépistage. Ainsi, seule la quote-part sera à charge des participants.

Le modèle choisi présente plusieurs avantages, dont sa simplicité de mise en œuvre, son efficacité selon la littérature scientifique et ses coûts moindres pour les cantons et l'assurance obligatoire des soins. Son approche de santé publique vise à obtenir un taux de participation élevé : d'une part, par le recours à une organisation reconnue, l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE, pour inviter, informer et suivre la population cible et d'autre part, par l'emploi d'un test, le FIT, dont l'innocuité, l'acceptabilité et l'efficacité en cas de réalisation régulière tous les deux ans est reconnue. Il repose sur la collaboration entre tous les intervenants qui ont chacun un rôle à jouer, notamment les médecins généralistes, gastroentérologues, pharmaciens et ligues contre le cancer, ainsi que sur la sollicitation modérée des gastroentérologues, dans un contexte de disponibilités limitées, ceux-ci réalisant la coloscopie uniquement pour les FIT positifs.

Création de l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE

Pour répondre à sa nouvelle mission, l'Assemblée générale du Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE a décidé de réviser ses statuts : il a élargi ses buts et s'est donné un nouveau nom : Association pour le dépistage du cancer BEJUNE. Elle présente désormais deux domaines principaux d'activité, à savoir « Dépistage du cancer du sein BEJUNE » et « Dépistage du cancer du côlon NE-JU ». Il s'agit ainsi d'utiliser les compétences et l'expérience acquises dans le domaine du dépistage du cancer du sein et de créer des synergies. La direction de l'association se situe toujours à Delémont.

Dépistage du cancer du sein : suppression de la gratuité de la mammographie de dépistage dans le canton du Jura

Afin de faire bénéficier la population jurassienne d'un nouveau programme de dépistage du cancer du côlon, le Gouvernement jurassien a décidé de mettre fin à sa spécificité sur le plan suisse en supprimant dès le 1^{er} janvier 2018 la prise en charge de la quote-part de 10% pour la mammographie de dépistage, correspondant à 18.50 francs tous les deux ans. L'économie engendrée permettra de financer le nouveau programme de dépistage. Il appartiendra désormais aux femmes concernées d'assumer cette contribution, finalement modique, à la mammographie de dépistage qui leur permettra de profiter d'un nouvel examen de dépistage. Le Canton du Jura s'aligne ainsi sur la décision prise en 2011 déjà, respectivement 2012, par les Cantons de Neuchâtel et de Berne pour son arrondissement administratif du Jura bernois, à la différence près que, dans ces deux cantons, c'était jusque-là leurs ligues cantonales contre le cancer qui prenaient en charge cette quote-part. Il importe de relever que dans ce contexte décisionnel, ils n'ont pas vu de baisse de participation au programme de dépistage du cancer du sein. Il est à souhaiter qu'il en aille de même pour le Canton du Jura.

Pour tout renseignement complémentaire :

République et Canton du Jura

Jacques Gerber
Ministre, chef du Département de l'économie et de la santé
Tél. 032 420 52 10

République et Canton de Neuchâtel

Laurent Kurth
Conseiller d'État, chef du Département des finances et de la santé
Tél. 032 889 64 00

Association pour le dépistage du cancer BEJUNE

Nathalie Fleury, directrice
Tél. 032 422 03 62

Delémont, le 6 juillet 2017